



Christian BATAILLE

Député du Nord

Rapporteur de l'Office parlementaire
d'évaluation des choix scientifiques
et technologiques

Paris, le 27 février 2009

Monsieur Patrick de Carolis
Président de France Télévisions
7 esplanade Henri-de-France
75907 PARIS Cedex 15

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous à propos de l'émission de madame Lucet, « Pièces à conviction », diffusée sur France 3 et dans laquelle je donnais une bribe d'interview. Je ne suis absolument pas convaincu par les propos de madame Giard que vous avez chargée de me répondre et qui défend l'indéfendable en se contentant de couvrir son équipe.

Je maintiens, comme le courrier joint en fait foi, que j'ai bien été abusé par l'équipe de la société « Ligne de Mire Production » qui m'a présenté un projet d'émission portant sur l'ensemble des déchets nucléaires et faisant appel à ma connaissance du dossier législatif et des questions de l'énergie. A aucun moment, le sous-titre polémique « Uranium, le scandale de la France contaminée » n'a été évoqué et ce n'est qu'au cours de l'interview que le réalisateur, monsieur Icard, a voulu, avec insistance, mettre l'accent sur l'utilisation de stériles de mines dans les travaux publics pour la réalisation d'un parking à Gueugnon.

Je n'accepte pas d'avoir été trompé intentionnellement par quelqu'un qui est plus un militant hostile qu'un journaliste. Une chaîne publique comme la vôtre devrait respecter beaucoup mieux le travail fait à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques plutôt que d'en donner une vision caricaturale en laissant la bride sur le cou à des gens mal intentionnés utilisant des méthodes véritablement totalitaires. Dans le choix des extraits d'interview, sur une heure d'entretien, quelques dizaines de secondes à la fois marginales, tronquées et déformantes ont été retenues.

Je vous redis mon estime pour votre chaîne et le vrai métier de journaliste. Je regrette d'autant plus que l'émission contestée ait utilisé des méthodes qui n'honorent pas votre métier ; j'ajoute que la responsable de l'émission devrait moins céder à la facilité et faire preuve de plus de discernement dans le choix des sociétés de production qu'elle sollicite.

J'espère pouvoir dans l'avenir constater que votre chaîne équilibrera cette information partisane par d'autres reportages faisant appel à des scientifiques sérieux, donnant la parole aux industriels et permettant aux parlementaires concernés d'exposer de façon complète leur travail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian BATAILLE

PJ : lettre de madame Giard du 24 février 2009
mail de monsieur lcard du 9 janvier 2009